



Mairie de La Saulce

BULLETIN MUNICIPAL ÉTÉ 2025

Édito

Il nous quitte, muté en Saône-et-Loire après 3 ans passés dans les Hautes-Alpes.

Dominique DUFOUR, un Préfet « proche de nous »

(Message ouvert à M. Le Préfet Dominique DUFOUR)

Monsieur le Préfet, merci...

Vous avez aimé les Hauts-Alpins et les Saulcetiens,

Vous avez aimé les Hautes-Alpes et La Saulce.



Votre passage aura durablement marqué notre village, vous avez soutenu et accompagné tous nos projets.

Ainsi, dès votre arrivée en 2022, vous inaugurez les aménagements de l'entrée nord du village et notre dispositif France Services. Récemment, vous avez inauguré notre salle de la culture et des festivités. Nous n'aurons malheureusement pas le plaisir de vous voir inaugurer le pôle administratif et social, d'une grande importance pour le bon fonctionnement des services à notre population, mais nous n'oublierons pas toute l'aide que vous nous avez apportée pour mener à bien ce projet structurant, indispensable à notre commune.

J'ai pu apprécier, Monsieur le Préfet, votre engagement véritablement passionné pour le développement de notre territoire, en particulier sur le plan économique dans le cadre de nos délégations au sein de l'agglomération Gap-Tallard-Durance. Je n'oublierai pas votre enthousiasme pour le futur projet de Porte des Alpes du Sud en sortie d'autoroute.

J'ai également pu apprécier votre écoute, votre bienveillance, votre proximité et votre convivialité. *Vous avez répondu à toutes nos invitations, et vous vous êtes rendu à La Saulce à de nombreuses reprises. Vous êtes un homme de terrain qui comprend les élus locaux.*

Monsieur le Préfet, je suis très heureux d'avoir pu partager avec vous cette volonté indéfectible de servir l'intérêt général avec détermination et humanité.

Aujourd'hui, sachez qu'en regardant tout ce que notre village est en train de devenir, les Saulcetiens et les Saulcetières, pleinement conscients de tout ce que vous avez fait durant ces 3 années pour leur village et leur vie de tous les jours, vous disent un très grand MERCI et vous souhaitent un avenir fait de bonheur et de réussite.

Bien à vous.

M. le Maire
Roger GRIMAUD

Son équipe et les Saulcetiens



COMMÉMORATION DES 80 ANS DE L'ARMISTICE



Un grand moment d'émotion pour les Saulcetiens présents en très grand nombre pour partager ce moment de souvenir privilégié que la chorale de La Saulce et les enfants de l'école communale ont magnifiquement transcendé. Que d'émotion !



UNE SOIRÉE POUR LES ADOS !

Ils étaient plus de 70 ados ce 29 mars dernier pour une soirée de partage avec au programme du foot, du basket, du volley, du ping pong, de la musique, du karaoké.



Nettoyons le Sud

Ce samedi 26 avril, pour la troisième année consécutive, la Commune de LA SAULCE, avec la collaboration du Conseil Municipal des Jeunes, a participé à l'opération de ramassage de déchets « Nettoyons le Sud », action citoyenne organisée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Nettoyons le Sud, c'est la grande journée de ramassage qui réunit les communes, associations et citoyens de la Région Sud !

Après un moment convivial partagé autour d'un petit-déjeuner offert par la municipalité. Léana, Leelou, Aurélien, Théo et Thomas, nos jeunes conseillers, ont expliqué les consignes pour le bon déroulement de cette matinée, ainsi que les endroits à privilégier dans le village pour la collecte.



Une vingtaine de participants, de tous âges, se sont ainsi rendus, dans la joie et la bonne humeur, pour cette opération de nettoyage dans les différents secteurs du village. De nombreux déchets, de toute nature, dont notamment de nombreux mégots, ont pu être collectés par les habitants qui ont ratissé ce qu'ils ont pu durant une heure. Au retour, les sacs bien remplis ont été vidés, afin de réaliser un tri parmi les déchets. Au total, un peu plus de 12kg de déchets ont été ramassés cette année. Durant cette manifestation,



Monsieur le Maire, Roger Grimaud, a tenu à remercier l'ensemble des bénévoles pour leur mobilisation, en rappelant l'objectif de cette matinée : sensibiliser à la protection de l'environnement en limitant la pollution, afin de redonner à la nature la beauté qu'elle mérite !

LA PLACE DE LA LIBERTÉ : « le quartier de la santé et de la sécurité »

Le bas du village a vu son importance décupler depuis 6 ans date à laquelle nous installons le **1er distributeur de billet de France** n'appartenant pas à une banque, dispositif ô combien indispensable à nos populations et à nos commerces. Mais La Saulce est plus spécifiquement ce quartier qui comme dans beaucoup de communes avait vu son cabinet médical fermer, se devait sous l'impulsion de son nouveau Maire Roger Grimaud, qui l'avait en tant que médecin généraliste lui-même ouvert en 1975, de retrouver ses indispensables services de santé. C'est ainsi que nous avons d'une part permis l'installation de **2 jeunes médecins** qui occupent depuis 2022 à nouveau le cabinet médical et que d'autre part **l'équipe municipale a créé le Pôle Santé** qui abrite aujourd'hui deux **kinésithérapeutes**, un cabinet d'**infirmières** et une **ostéopathe**. Ces professionnels de santé venant compléter les

services de la **pharmacie** et du **cabinet dentaire** préexistant.

Enfin, ce quartier est aussi celui de la sécurité publique puisque la **gendarmerie** de l'ensemble du territoire du « sud gapençais » y est installée. Notre gendarmerie a changé à plusieurs reprises de locaux et sa présence sur notre commune remonte à plus d'un siècle.



NOTRE EAU ! LA FACTURE D'EAU : 2 volets :

EAU POTABLE

(que vous buvez)

Eau potable : Elle est pompée dans la nappe phréatique, située au lieu-dit « la plaine », et remonte ensuite dans 3 réservoirs situés sous la Tour du Guet (montée du château d'eau), et redistribuée en gravitaire dans tout le village grâce à plusieurs kilomètres de canalisations sous la chaussée que vous utilisez tous les jours. Le prix qui reste l'un des plus faible de toute la région est défini par la municipalité, les réparations et travaux d'entretien sont réalisés par nos services techniques ou des entreprises spécialisées. Enfin votre Municipalité se doit d'investir dans le renouvellement des réseaux pour conserver celui-ci en bon état.

L'ASSAINISSEMENT

(eaux usées que vous rejetez dans les égouts)

L'assainissement, ce sont vos eaux usées collectées dans les égouts et traitées par la station d'épuration. C'est de la compétence et géré par l'agglomération. Chaque consommateur d'eau potable est redevable, en fonction de sa consommation, d'une taxe d'assainissement qui est définie par la communauté d'agglomération et que vous payez en même temps et sur la même facture que l'eau potable émise par la commune. Cette taxe est donc encaissée par la commune puis est reversée intégralement à l'agglomération. C'est ainsi que celle-ci a été très fortement augmentée en 2025 par l'agglomération avec pour conséquence une facture plus importante que l'année précédente dont la commune n'est pas responsable.

CARNAVAL



Années après années, le carnaval de la Saulce est devenu un rendez-vous que de plus en plus de Saulcetiens ne rateraient pour rien au monde. Cette année encore il a rencontré un immense succès, avec une déambulation remarquable et un passage chez nos aînés à l'Edelweiss. Enfants, parents, grands-parents et arrière-grands-parents qui revêtent leurs costumes aux mille couleurs, des rythmes entraînants, de la joie surtout, de la bonne humeur partagée, des sourires radieux, des jeux, des crêpes, des jus de fruits et un village heureux où il fait bon vivre !



BIENTÔT LA VIDÉOPROTECTION

L'équipe municipale, avec le concours de la Gendarmerie nationale, a engagé une étude en vue d'installer une demi-douzaine de caméras de vidéoprotection. **Ce dispositif, qui a largement fait la preuve de son efficacité, a pour objectif de lutter contre les vols, la petite délinquance et les incivilités.** Il contribuera à sécuriser votre quotidien ainsi que vos biens, et à réduire les incivilités qui, à juste titre, vous insupportent et coûtent cher à la collectivité. Son installation est prévue dès 2026.

Dénomination du gymnase et d'un square sur proposition du Maire

GYMNASSE CLAUDE VIAL

En présence de M Le Préfet DUFOR, Le Maire Roger GRIMAUD a salué la mémoire de Claude VIAL Maire de La Saulce de 2001 à 2015, lequel a été à l'initiative de cette structure construite au début des années 2000, l'une de ses plus belles réalisations, aujourd'hui devenue incontournable dans la vie et le paysage Saulcétier.

Le Maire, avant de dévoiler la plaque, concluant son discours ainsi : « Il mérite notre reconnaissance, car il a beaucoup donné de son temps et de son énergie à La Saulce... Nous n'avons pas toujours été d'accord, nous nous sommes même quelques fois affrontés dans les urnes, mais nous nous sommes toujours respectés et appréciés. Nous sommes heureux aujourd'hui de lui rendre hommage en dévoilant cette plaque. »



SQUARE FRANÇOIS BARTHELET

Le square situé devant la Maison des associations (actuellement utilisé par les services de la Mairie pour cause de travaux) portera le nom de ce Saulcétier, père de famille de 33 ans, victime du terrorisme islamiste le 21 septembre 1993 alors qu'il travaillait en Algérie pour son entreprise comme géomètre. Une cérémonie empreinte d'émotion et de recueillement en présence de Mr Le Préfet, de la famille, Martine, son épouse, sa fille Pauline et son frère Luc, ainsi que de nombreux Saulcétiers.

Le Maire Roger GRIMAUD, a rappelé le devoir de mémoire de La Saulce mais aussi de France envers ce compatriote, qui n'avait rien demandé et qui repose aujourd'hui dans notre cimetière communal. Et il conclut son hommage ainsi : « Il est un authentique martyr, ... Son sacrifice ne doit pas tomber dans l'oubli... En donnant son nom à ce square, plus jamais ni La Saulce, ni les Saulcétiers ne l'oublieront, Il restera ainsi à jamais dans la mémoire de notre village.



Le 14 juillet la municipalité a organisé une soirée musicale animée par l'Harmonie Franco-Belge. Composée de 35 musiciens, la compagnie a mêlé musique populaire, airs folkloriques et titres pop-rock !



Plus de 280 coureurs ont pris part aux 24 heures de relais sportif et festif organisé à La Saulce pour la ligue contre le cancer. Une ambiance chaleureuse et une immense vague de solidarité ont permis de récolter des bénéfices importants pour la ligue.



Merci à Stéphan Orciere et Aglae nos deux talentueux saulcétiers pour cette séquence émotion lors du premier concert dans la salle du Triangle



La Mourard Family était en concert au Triangle pour une soirée caritative au profit du secours populaire



Vendredi 27 juin, dès 19 heures, la commune de La Saulce a célébré la Saint-Jean. En cette belle soirée estivale, une centaine de personnes se sont réunies sur le parking du village pour partager un moment de convivialité. Le point culminant de la fête a été l'allumage du traditionnel feu de la Saint-Jean.

LES FONTAINES PATRIMONIALES VONT ÊTRE RESTAURÉES ET MISES EN VALEUR

À partir de cet automne sous la maîtrise d'œuvre de Madame Raymond, architecte spécialisée, va être lancé le chantier de restauration et mise en valeur de nos 3 fontaines patrimoniales au cœur du centre historique, respectivement de la place de la fontaine, de l'avenue Napoléon (face au cabinet d'esthétique), de la place de la liberté.

Ces 3 fontaines font partie du patrimoine historique de notre village. Village très ancien dont les origines sont antérieures au moyen-âge. Ces fontaines qui n'ont jamais fait l'objet de beaucoup d'attention, sont aujourd'hui en très mauvais état et leur détérioration va devenir rapidement irréversible si nous n'intervenons pas. Aujourd'hui nous nous devons de les sauver, et mieux, de les mettre en valeur car elles sont très belles et sont l'histoire et la fierté du village.

L'histoire et le patrimoine, sont facteurs de cohésion sociale et d'adhésion à une identité et à un projet commun construit sur des bases solides.

Ces travaux seront réalisés par des entreprises spécialisées dans la restauration et dans la création d'espaces publics.

Plan de financement : 148 818.40 € HT

Subventions :

- Préfecture : 59 657 € - 40%
- Région : 44 483.72 € - 30%
- Département : 14 914 € - 10%

Autofinancement : 29 763.68 € - 20%



Le mot de l'opposition

Après plusieurs années au sein de la majorité, Bernard LONG, premier adjoint, a choisi de démissionner de ses fonctions pour rejoindre notre équipe. Ce choix fort témoigne de son désaccord avec la direction actuelle de la commune et de sa volonté de porter une politique plus ambitieuse, plus transparente et plus proche des Saulcetières et des Saulcetières.

Son expérience et son engagement seront des atouts majeurs pour construire ensemble une véritable alternative.

Nous saluons son courage et son sens des responsabilités. Ce ralliement confirme que le changement est en marche à La Saulce.

Les élus de l'opposition

Thierry PLETAN, Martine FLOUROU, Franck LAGIER, Eva SIROT

L'exécutif de votre commune



L'EXÉCUTIF est représenté par l'équipe sortie en tête lors des élections municipales **il est la majorité municipale : 15 élus**

L'OPPOSITION est représentée à ce jour par **4 élus**, elle a perdu les élections municipales. **Elle n'a pas de pouvoir exécutif.**

LA MAJORITÉ a la responsabilité de gérer la commune pendant les 6 ans de mandat. **On l'appelle aussi « l'exécutif ».**

LE CONSEIL MUNICIPAL élit son **Maire** démocratiquement à bulletin secret quelques jours après les élections. Celui-ci est en principe la tête de liste de la majorité. **De même les adjoints** seront élus parmi les membres de la majorité, sur proposition du maire, par le conseil municipal.

LES ADJOINTS (au nombre de 5 à La Saulce) **vont chacun recevoir du maire des délégations de pouvoir et de signature.** Ces délégations bien spécifiques et précises, validées par les instances préfectorales, **sont données par le maire sous sa responsabilité**, celui-ci restant responsable de ce que fait ou décide son adjoint de par le fait qu'il lui a donné délégation pour le faire, **d'où l'importance d'une parfaite coopération et la nécessité d'une parfaite confiance du Maire envers son adjoint.**

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX pour La Saulce, 4 conseillers d'opposition et 9 conseillers de la majorité. **Ils siègent tous aux séances du conseil, ou ils sont convoqués au minimum 4 fois par an**, ils siègent aussi dans les commissions

Concernant les conseillers de la majorité ils n'ont en principe pas de délégations. Cependant, le maire peut décider de leur en octroyer. C'est le choix qu'a fait Roger Grimaud en attribuant une délégation à chaque conseiller.

LES DÉBATS AU SEIN DE L'EXÉCUTIF :

Le groupe de la majorité se réunit tous les 15 jours autour du Maire pour faire le point et débattre sur les projets et les dossiers en cours. Le Maire présente les dossiers qu'il juge important d'aborder, de débattre, et pour lesquels une décision doit être prise. Il partage aussi un maximum d'informations sur son action pendant les 15 jours écoulés.

Chaque adjoint et conseiller est invité par le Maire à présenter les problématiques en rapport avec ses délégations et ses actions depuis la dernière réunion.

Chaque question est débattue en réunion. Si une décision doit être prise, elle le sera après que chacun ait pu s'exprimer et sera prise à la majorité (si elle ne fait pas l'unanimité). A la Saulce, le Maire, même s'il en a le pouvoir, ne décide jamais seul, sauf urgence absolue.

Les diverses délégations de vos Élus

- Yannick BERTRAND conseiller délégué aux VRD, à l'entretien des rases et des torrents, et de l'éclairage public.

- Catherine MAILLET conseillère déléguée au commerce ambulancier, brocantes, foires, marchés, aux animations, spectacles et fêtes

- Jean-Christian GRIMAUD conseiller délégué aux finances et aux ressources humaines

- Aurélie GABERT conseillère déléguée aux ressources humaines et à la jeunesse

- David FERRAUD conseiller délégué au tourisme, commerce et artisanat

- Mickaël FAVAZZO conseiller délégué aux loisirs et à l'animation jeunesse

- Régine PEYROT conseillère déléguée au sport de boules et aux associations

- Géraldine MACE conseillère déléguée à la petite enfance, aux affaires scolaires et périscolaires.

- Carla BRITO DE MEDEIROS conseillère de la majorité (pas de délégation)

- Thierry PLETAN, Martine FLOUROU, Franck LAGIER et Eva SIROT : Conseillers d'opposition (pas de délégations)

- Bernard LONG : a démissionné de son poste d'adjoint. Démission acceptée par Monsieur le Préfet en date du 4 août 2025, n'a plus de délégations, n'est plus dans l'exécutif, n'est plus dans la majorité municipale, reste conseiller municipal.



CAROLE LAMBOGLIA :
Adjointe en charge des affaires scolaires et périscolaires et de la médiathèque



JACQUES PUGLIA :
Adjoint délégué à la vie associative, aux animations, à la fête votive, à la culture et au sport



MÉLODIE GAILLARD :
Adjointe en charge des affaires sociales, de la jeunesse et du cadre de vie



MIKAËL GARNIER :
Adjoint en charge des finances, du développement économique et de la communication

La Rentrée scolaire est imminente !

Partout ou presque dans le département les effectifs scolaires sont en baisse. Ce n'est pas le cas de notre école de La Saulce qui voit **depuis quelques années ses effectifs stables ou en très légère augmentation**. Ceci est un **excellent témoin du dynamisme et de l'attractivité de notre école et de notre village**.

De plus et comme vous le savez, en 2019 votre municipalité fraîchement élue a été confrontée à une menace de fermeture du **dispositif T.P.S.** (scolarisation des enfants de 2 à 3 ans). Nous avons à force d'arguments obtenu in extremis le maintien de ce dispositif. Nous en sommes très heureux et satisfaits car aujourd'hui ce dispositif recueille un franc succès avec 14 enfants.

La sécurité de nos enfants est notre préoccupation. Depuis 2019 nous avons réalisé le **parking actuel de l'école**, ainsi que **les aménagements** (barrières, marquages au sol...) devant les entrées, **la rue des écoles a été limitée à 20km/h et mise en sens interdit sauf riverains**, enfin des **panneaux lumineux clignotants** vont être installés au carrefour Rue des Écoles/ avenue de Marseille.

Par ailleurs **une étude** est en cours pour **renforcer la clôture** du groupe scolaire, sans pour autant bunkeriser notre école !

Enfin comme vous le savez, nous avons réalisé il y a 4 ans une **étude de programmation** pour déterminer les travaux structurants nécessaires, voire indispensables à notre village, et phaser leur réalisation en fonction de leur urgence et des capacités d'autofinancement de notre commune. Notre objectif étant de ne pas augmenter les impôts et de ne pas endetter la commune, laquelle s'est d'ailleurs nettement désendettée depuis 5 ans. Ainsi, cette étude a relevé **la nécessité de requalifier...ou reconstruire le bâtiment le plus ancien du groupe scolaire**. Le choix sera déterminé prochainement sur la base des recommandations des spécialistes et architectes en charge du projet. Il est donc programmé dans les 3 ou 4 ans à venir de réaliser ces travaux qui nécessitent des études très poussées, un gros travail de préparation, et enfin une énorme recherche de financements afin de limiter au maximum (20 à 30 % si possible) l'autofinancement à la charge de la commune.

Chères Saulcetières, Chers Saulcetières, Chers Parents, comme vous pouvez le constater **l'équipe municipale, et plus particulièrement Carole Lamboglia, Adjointe aux affaires scolaires et périscolaires, est mobilisée**, comme à chaque nouvelle année scolaire, **pour réussir au côté de Madame La Directrice, des enseignants, et avec l'aide de nos agents, cette nouvelle rentrée**, qui, nous en sommes persuadés, sera une fête pour tous nos petits élèves Saulcetières.

Bien à vous.

Carole LAMBOGLIA,

Adjointe aux affaires scolaires et périscolaires

Roger GRIMAUD

Le Maire

Nos coiffeuses Saulcetières

La coiffure pleine de vie dans notre village ! Après une période de fermeture, le salon situé sur la place de l'église a rouvert ses portes sous le nom «**El Salón**», désormais dirigé par Véronica De Lamo Huet. Avec son énergie et son savoir-faire, Véronica apporte un nouveau souffle à ce lieu bien connu des habitants. De son côté, Laurence Jouy continue d'accueillir ses clients dans son établissement «**À la Pointe des Ciseaux**», situé dans le bas de l'avenue de Napoléon. Fidèle à sa réputation, Laurence propose des prestations de qualité dans une ambiance chaleureuse et professionnelle. Avec ces deux salons, notre commune bénéficie à nouveau d'une offre complète et de proximité, pour le plus grand plaisir des habitants. Que ce soit pour une coupe, une couleur ou un moment de détente, chacun peut trouver son style... sans quitter le village ! Nous souhaitons à Véronica et Laurence beaucoup de succès et remercions ces deux professionnelles pour leur engagement au service de la vie locale.



L'Aire de covoiturage de La Saulce

Attendue depuis de nombreux mois, située en entrée (et sortie) d'autoroute, en cours de réalisation, **elle devrait être opérationnelle dès le mois d'octobre**.

Cette aire sera mise gratuitement à disposition des usagers de l'autoroute, mais aussi de la D1085 et de la RN85, qui souhaitent pratiquer le très louable covoiturage.

Elle sera équipée de bornes de recharge pour les véhicules électriques et d'un local à vélos sécurisé. Elle sera également complétée d'une mini gare routière constituée de 2 quais d'autobus afin de recevoir les lignes régionales ainsi que les lignes locales.

Le projet est porté et financé par l'Agglomération Gap-Tallard-Durance, qui en aura la gestion, la Région Sud PACA et ESCOTA.

La commune de La Saulce, si elle a été consultée et si elle a été associée à son étude, ne porte, ni ne finance cette structure. Elle n'interviendra pas non plus dans sa gestion ni son entretien.

Bilan de 4 ans du dispositif France Service

Il y a 4 ans l'équipe municipale nouvellement élue décide de candidater au tout nouveau dispositif appelé « France Services ».

L'objectif étant de lutter contre la disparition des services administratifs de proximité et d'offrir un accompagnement dans la réalisation des démarches administratives du quotidien dont certaines sont relativement complexes et/ou nécessitent des connaissances en informatique.

Ce dispositif proposé par l'État, doit obtenir l'agrément de la Préfecture après avoir monté un dossier des plus complexes, et donné des garanties très sévères en termes de ressources humaines et de locaux mis à disposition. **Le travail sera mené à bien par Hugo notre secrétaire général.**

La Saulce est alors **une des premières communes des Hautes Alpes** à souhaiter mettre à disposition de ses administrés, ainsi qu'aux populations de son bassin de vie ce dispositif novateur. **L'agrément est obtenu en juillet 2021**, Stéphanie est recrutée, et partagera la mission avec Virginie.

Très vite un nombreux public, vous chers administrés, est conquis et extrêmement heureux de pouvoir bénéficier de l'aide précieuse et efficace apportée. Si bien que **les bureaux initiaux mis en place**, et partagés avec ceux de la mairie, **ne s'avèrent plus suffisants, et justifient dans le but de ne pas perdre le précieux agrément, de réaliser au plus vite le « Pôle administratif »**, aujourd'hui en cours de construction. Celui-ci regroupera les locaux de la Mairie, de France services, des services techniques et enfin du dispositif cartes d'identité et passeports (ici aussi l'un des premiers dans les Hautes Alpes).

Ainsi, grâce à cette ambitieuse dynamique, les services qui vous sont apportés chers administrés sont des plus performants de toute la région. C'était une volonté et un engagement de vos élus, vous pouvez être fiers de votre village qui a très tôt compris toute l'importance des services de proximité pour le bien-être de sa population.



Nombre total d'accompagnements : 1 258 accompagnements ont été réalisés en 2024.

Origine des usagers accompagnés :

- **57 %** sont des Saulcetiens (habitants de Saulce),
- **24 %** proviennent des communes voisines : Lardier et Valença, Vitrolles, Curbans, Tallard, Barillonnette, Esparron...
- **19 %** sont issus de communes plus éloignées.

Top 3 des démarches les plus sollicitées :

1. **ANTS** (Agence Nationale des Titres Sécurisés),
2. **DGFIP** (Direction Générale des Finances Publiques),
3. **CARSAT** (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail).

Une offre d'accompagnement riche et diversifiée :

Au-delà des démarches les plus fréquentes réalisées auprès de partenaires nationaux tels que l'ANTS, la DGFIP ou la CARSAT, nos missions s'inscrivent dans une logique d'accompagnement global et de proximité.

Nous intervenons sur un large éventail de thématiques administratives qui touchent directement la vie quotidienne des usagers. Cela inclut notamment :

- **La santé** : prise de rendez-vous médicaux en ligne, création de compte Ameli, mise à jour de droits, accompagnement à la téléconsultation, etc.
- **La justice** : aide dans les démarches juridiques simples, constitution de dossiers, accès aux services publics en ligne (justice.fr), etc.
- **Le logement** : demande de logement social, actualisation de dossiers, aides au logement (CAF, MSA), mise en relation avec des acteurs locaux du logement.
- **L'emploi et la formation** : création de CV, inscription sur les plateformes d'emploi (Pôle emploi, France Travail, etc.), accompagnement à l'orientation professionnelle ou à la formation.
- **Les démarches sociales et familiales** : demandes d'allocations, RSA, aides sociales diverses, démarches liées à la retraite, à la parentalité ou au handicap.

Ce travail d'accompagnement s'adapte en permanence aux besoins évolutifs des usagers et témoigne de notre rôle essentiel dans la lutte contre la fracture numérique et pour un accès équitable aux droits pour tous, quel que soit leur lieu de résidence ou leur niveau de maîtrise du numérique.

**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**France
services**



De la genèse à l'inauguration tout sauf un long fleuve tranquille !

La Saulce était dépourvue d'une véritable salle multi-activités (culture, festivités, séminaires, etc.) ne disposant pour les activités de ses associations et de sa population que de la salle Marcel LESBROS utilisée à la fois comme salle polyvalente et boudrome.

Salle rendant bien des services mais, qui au fil du temps, a perdu en fonctionnalité et est devenue particulièrement énergivore.

De simple salle multi-activités, le projet a évolué en salle de la culture et des festivités.

Nom de baptême «**Le Triangle**» symboliquement par sa façade ornée d'une multitude de triangles ainsi que son plafond, ses murs et, en référence évidente à l'instrument de musique du même nom comme un clin d'œil à sa vocation culturelle.

Sur le plan de la conception, le choix a été fait de privilégier des **matériaux durables** avec le **recours au bois des Alpes** (au plafond et aux murs) et opter pour une énergie décarbonée avec le **recours à un système de chauffage par géothermie** qui permettra également de chauffer la salle Marcel Lesbros attenante.

Si la réalisation est vertueuse écologiquement, bonificatrice en termes de subventions, elle a été également source de complexité accrue engendrant des études plus onéreuses avec des délais de réalisation s'étendant sur près de 18 mois.

Aussi, nous n'avons pas boudé notre plaisir lorsque le jour de l'inauguration

officielle est venu en ce vendredi 6 juin par une belle soirée pré-estivale.

Lancement officiel en présence de nombreuses autorités (préfet, parlementaires, conseillers départementaux, maires des communes voisines), **du conseil municipal, des agents municipaux et de nombreux habitants de La Saulce conviés comme il se doit.**

A l'issue du discours officiel, place est venue aux artistes locaux avec les interprétations musicales et représentations scéniques de la Mourard family, de Stefan Orcière et d'Aglæ Marcellin.

Puis vint la pause convivialité autour d'un cocktail dînatoire en plein air.

La soirée s'est poursuivie avec un concert de l'harmonie municipale de Gap.

Ne reste qu'à vous souhaiter de profiter pleinement du Triangle, que nous avons voulu pour vous et pour l'attrait de notre commune.



Plan de financement exhaustif :

*** Coût total de l'opération : 1 546 800**

€ ventilé comme suit :

- L'Etat (au travers de la DETR et de la DSL) : **425 129 €**
- Le Conseil Départemental : **277 000 €**
- La Région Sud PACA, avec une aide au titre du FRAT de 200 000€ et une aide pour la géothermie de **172 500 €**
- L'ADEME pour un montant de **50 000 €** au titre de la géothermie.
- Et la part communale avec un autofinancement de **387 171 €** soit **25%** du coût total de l'opération

*** A ajouter, les équipements scéniques d'un montant de 35 000 € financés par :**

- La Région au travers d'une aide spécifique à la culture : **15 000 €**
- L'agglomération au titre du fond de concours pour : **8 000 €**
- L'autofinancement de la commune : **12 000 €**

1°) Financement du cadre de vie et infrastructures

Projets structurants pour la commune réalisés ou en cours :

Flash-back sur les plans de financement de quelques réalisations majeures entreprises au cours de ces derniers mois au bénéfice de notre village contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie général, à son attractivité, au développement de ses offres culturelle et médicale, à la sécurisation routière et pédestre, etc.

Un leitmotiv, avoir une part d'autofinancement (coût réel résiduel pour la commune) contenu grâce au levier des subventions sollicitées et obtenues (en moyenne de 70%/projet).

Entrée Nord

Subventions	67%	259 774 €
Autofinancement	33%	126 226 €
TOTAL	100%	386 000 €

Pôle Administratif et Social

(avant notification de marché et avenant(s) éventuels)

Subventions*	69%	1 303 200 €
Autofinancement	31%	575 800 €
TOTAL	100%	1 879 000 €

*Complément Région en attente

Pôle Santé

Subventions*	18 %	68 000 €
Autofinancement	82%	300 000 €
TOTAL	100%	368 000 €

Au-delà de la réponse à un besoin prégnant en termes d'offre de soins médicaux et paramédicaux, cette opération largement autofinancée (82%) permet de dégager des revenus (loyers) supérieurs au coût du financement bancaire (intérêts du crédit).

Montant des loyers : 18 000 €/an soit à loyers constants 360 000 € sur 20 ans

Emprunt : 200 000 € sur 20 ans à 1,04% taux d'intérêt nominal fixe + Montant total des intérêts sur 20 ans : 21 872 €

En outre, cette opération permet d'accroître le patrimoine communal.

2°) Développement économique Point d'étape sur les ZAC de Gandière et la Beaume (zones d'activités commerciales) :

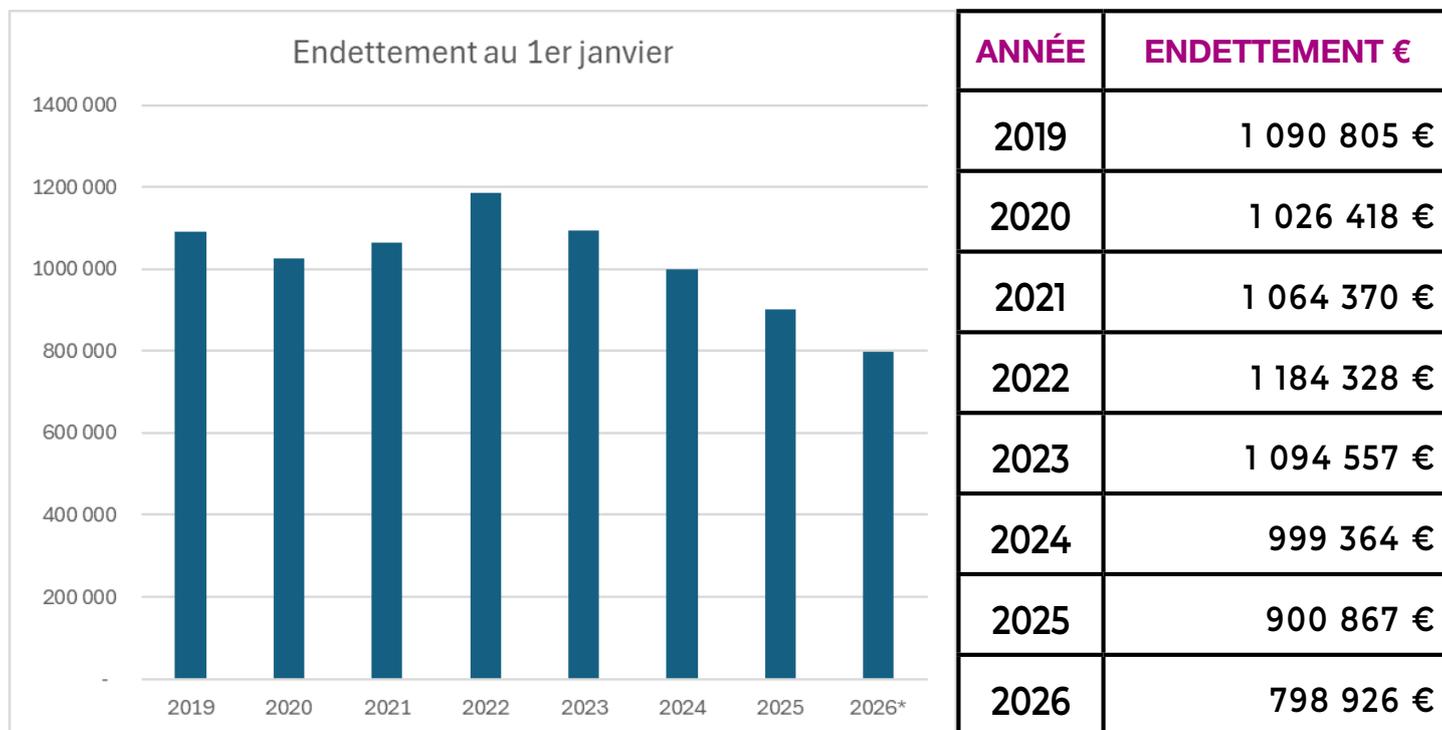
L'attractivité économique de La Saulce ne se dément pas avec son emplacement géographique stratégique à la sortie de l'échangeur de l'A51. Il se traduit par une forte demande d'achats de terrains à vocation professionnelle sur nos 2 zones d'activités dont la principale dénommée Gandière en référence au lieu-dit.

La commercialisation touchant à sa fin, avec la cession ou la réservation à ce jour de l'intégralité des lots disponibles. **Avec à la clé des créations d'emplois et de ressources fiscales pour la commune.**

A la date d'aujourd'hui, les 3 lots sur la Beaume ont été vendus pour près de 170 060 € et pour Gandière 12 lots d'actés pour 732 090 € et 7 lots à encaisser prochainement pour 368 000 €.

3°) Endettement, une très nette diminution !

Notre commune poursuit son désendettement avec une réduction de plus d'un quart de la dette entre 2019 et l'attendu 2026 soit près de 300 000 €. Sans compter que plus de 1/4 de la dette restante (200 000 € d'emprunts du pôle santé en 2022) est largement compensée par l'encaissement des loyers générés par la location des locaux.



Par ailleurs, dans une volonté d'agilité et d'efficacité dans la conduite de nos projets, nous avons négocié une ligne de trésorerie (au taux de 2,80% appliqué uniquement sur les montants débloqués, fonction de la durée d'utilisation, remboursable à tout moment avec un plafond à 500 000 €) avec l'un de nos partenaires bancaires.

Cela nous permet de mener avec sérénité nos projets d'investissement, structurants et indispensables, et de palier les délais, souvent longs quant au versement des subventions obtenues et, de ne pas pénaliser les entreprises en charge des travaux.

Au cours de ce mandat, nous avons dû affronter plusieurs difficultés dont 2 crises majeures. La crise sanitaire avec le virus du COVID-19 et le choc géopolitique avec la guerre en Ukraine conduisant à une inflation inconnue depuis près de 50 ans (+2 % en 2024, + 4,9 % en 2023 et + 5,2 % en 2022). Sans oublier la volonté des gouvernements successifs de restreindre leur soutien financier aux collectivités locales. Le tout dans un environnement normatif complexifiant le bon déroulé d'un certain nombre de dossiers.

Dans ce contexte, nous avons été contraints de procéder à une augmentation de 3 points* du taux communal de la taxe foncière en 2023 (seule hausse opérée sur la durée du mandat) et de réviser très légèrement à la hausse le tarif des repas à la cantine et de l'eau potable pour compenser partiellement la flambée des prix des produits alimentaires et l'inflation normative imposée par l'agence de l'eau.

Rappelons par ailleurs, que nos prédécesseurs avaient également préservé les Saulcetières et Saulcetièrs au cours de leurs mandats dans ce domaine.

NB : la commune n'est pas décisionnaire concernant la revalorisation des bases locatives votées annuellement par le parlement ni du niveau du taux de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) relevant de la communauté d'agglomération.

En parallèle, nous avons entrepris une revue de nos dépenses énergétiques en vue d'optimiser et rationaliser cet important poste de dépenses (éclairage public, chauffage des bâtiments).

MARIAGE

Marion, Émilie, Marie, Josette CONTE et
Mickaël RIBERT,
le 12 juillet 2025

ILS SONT NÉS

DUBUIS REGAL André Nathan,
le 11/02/2025 à Gap (05)

SEBBAR Kamylia, Jasmine, Claudia,
le 30/03/2025 à Gap (05)

ALBRAND Noah, Gérald, Régis,
le 04/06/2025 à Gap (05)

EL YAACOUBI Yazan,
le 12/06/2025 à Gap (05)

LATUSEK Aria Maria,
le 13/06/2025 à Marseille (13)

ILS NOUS ONT QUITTÉS*

* Y compris les personnes domiciliées à l'EHPAD

BOINE Jacqueline, Christiane, Pierrette,
épouse DUVAL,
le 01/04/2025

FAURE Marthe, Marie, Octavie, épouse EYNAUD,
le 30/03/2025

ALLEMAND Edmée, Berthe, Pierrette, épouse
GIVAUDAN,
le 02/04/2025

JOURDAN Eliane, Marie, épouse BELLOT,
le 26/04/2025

RICHÉ Denise, Marcelle, épouse PIA,
le 30/04/2025

PIENNE Simone Pierrette, épouse NAEGELÉ,
le 02/05/2025

GARDIE Marie Hélène Jeanne Marguerite,

épouse PATASSINI,
le 24/05/2025

ESCOFFIER Claude Paul Marius,
le 06/06/2025,

DUMAY Thérèse, Philomène, Ida, épouse
BARRACO,
le 16/06/2025

FAUDA-RÔLE Yolande, Rose, Anna, épouse
LAGIER,
le 03/07/2025

CHAZALON Paulette, Henria, épouse FAURE,
le 06/07/2025

CHEMIN Michèle Renée Andrée, épouse
SCHWARZ,
le 20/07/2025

JOUGLARD Andrée Juliette,
le 27/07/2025.

Infos utiles

HORAIRES SERVICES MUNICIPAUX

MAIRIE – « FRANCE SERVICES »

Accueil du public : Lundi : 9h-12h et 15h-18h15

Mardi et Jeudi : 9h-12h et 15h-17h30 • Vendredi : 9h-12h • Samedi : 10h-12h

MÉDIATHÈQUE

Mercredi : 10h00-12h00 / 15h00-18h30 • Jeudi : 15h00-18h30 • Vendredi : 15h00-18h30

Tél : **04 92 21 90 81** - Mail : mediatheque@lasaulce.fr

INFOS UTILES

POMPIERS : 18 ET 112

SAMU : 15

PHARMACIE JOUSSELIN : PLACE DE LA LIBERTÉ : 04 92 54 25 15

CABINET MÉDICAL : AVENUE NAPOLÉON : 04 65 03 10 15

CHIRURGIEN DENTISTE : 257 AVENUE NAPOLÉON : 04 92 54 26 67

CABINETS INFIRMIER : • PÔLE SANTÉ - AVENUE NAPOLÉON : 06 07 85 27 22
• PLACE DE L'ÉGLISE : 07 88 13 80 88

KINÉSITHÉRAPEUTES : HERVÉ BIELAVSKI ET CAMILLE LOZAT :
« PÔLE SANTÉ » AVENUE NAPOLÉON : 04 92 65 25 53

OSTÉOPATHE : « PÔLE SANTÉ » AVENUE NAPOLÉON : 07 67 72 98 69

PORTAGE DES REPAS

Le CCAS met à disposition un service de portage de repas à domicile. Les repas sont préparés par un traiteur local. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le CCAS, en Mairie au **04 92 54 20 13**

TRANSPORTS EN COMMUN

Tous les transports du réseau en bus sont gratuits et desservent très régulièrement le village. Le guide est disponible en ligne. Les horaires, lignes et arrêts sont indiqués sur le site de l'agglomération Gap, Tallard Durance.

CARTES D'IDENTITÉ / PASSEPORTS : MAIRIE : 04 92 54 20 13



Mairie de
La Saulce

1 avenue de Marseille - 05110 LA SAULCE
Tél. : 04 92 54 20 13 - mairie@lasaulce.fr

Retrouvez toute l'info de votre commune sur www.lasaulce.fr -  Mairie de La Saulce

Éditeur : Mairie de La Saulce - Dépôt légal n°2001-08
Conception / Réalisation : Païta Communication
Directeur de publication : Roger GRIMAUD
Ont participé à la rédaction de ce numéro : Comité de rédaction
Photos : Élus, employés municipaux, membres du CCAS,
présidents et membres des associations de La Saulce.
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.